

La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

W. Lamoreche

VOL. XXXIV.

MONTREAL, BAS-CANADA, SAMEDI MATIN 19 JUILLET 1862.

No. 126.

COLLEGE DE ST. LAURENT
ON demande UN MAITRE DE MUSIQUE capable d'enseigner par principes le piano et la musique instrumentale.
S'adresser, pour les conditions, au Président du Collège
St. Laurent 5 juil 1862

ARTHUR Z. WOLFF, M. D.
OCULISTE ET ORISTE,
Ex Chirurgien-Major dans les armées Portugaises et Américaines.
A l'honneur d'informer le public en général qu'il peut consulter à son Bureau,
No. 12, Grande Rue St. Jacques
MONTREAL.
Sur toutes les maladies, DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DU GORGE,
SURTOUT traitée avec une certitude professionnelle.
YEUX LOUCHES ou STRABISME guéris sans douleur dans cinq minutes.
Le Dr. Wolff a, dans ces branches spéciales, une pratique et une expérience de 25 ans, et les nombreux certificats qui sont produits à son bureau, attestent le succès de son traitement.
Consultations et opérations, de 9 heures à midi, et de 2 à 8 heures du soir, Grande Rue St. Jacques, No. 12, Montréal.
7 juillet 1862 ak 121

BOIS DE CORDE, LATTES, BARDEAUX
Ecorce de Pruche Briques, &c., &c., &c.
Le soussigné donne avis qu'il continue à recevoir des CONSIGNATIONS de MADRIERS et PLANCHES de toutes espèces et dimensions, ainsi que BOIS DE CORDE, LATTES, BARDEAUX, ECORCE DE PRUCHE, BRIQUES, &c., &c., de la part de ses correspondants libéraux, soit sur le quai ou à son domicile, chargera des achats et collections.
Les personnes qui désirent se procurer ces différents articles sur les lieux mêmes où ils se trouvent pourront les avoir à bonnes conditions en s'adressant au soussigné, coin des rues Ste. Marie et Montcalm.
J. W. DEMERS
Montréal, 19 oct. 1861.—ak

DEMEUNAGEMENT.
BOUDREAU, FRERES.
Annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public en général qu'ils ont transporté leurs Marchandises à ce
MAGNIFIQUE MAGASIN
Récemment occupé par
MR. FLEISSIS dit BELAIR,
No. 29, Rue St. Laurent,
Où ils ont toujours en main un Assortiment des plus étendus et des plus complets de
MARCHANDISES SECHES,
Qu'ils offrent comme par le passé à des
PRIX EXTREMEMENT BAS.
BOUDREAU, FRERES
29, Rue Saint Laurent, 29.
117—mk

ASSURANCE UNITY
Contre le Feu et sur la Vie,
DE LONDRES.
Avec lequel est amalgamé le Bureau de REQUITABLE.
CAPITAL £2,000,000 sterling.
Fonds déposés en Canada \$50,000
BRANCHE DE CANADA :
Bureau No. 11, Grande Rue Saint-Jacques.
Directeurs du Département du Feu :
J. FROTHINGHAM, Ecr.
R. HOLMES, Ecr.
A. LAPOINTE, Ecr.
W. LEXN, Ecr.
J. TORRANCE, Ecr.
Toutes sortes d'AFFAIRES d'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU se font faites aux termes les plus modérés, le Capital étant très-élevé et offrant une grande sûreté aux tenanciers de Police.
C. A. BRAULT, W. P. REYNOLDS,
Asst. Agent Directeur en Amérique,
27 août 1861—w

ARRANGEMENT D'ETE.
1862. 1862.
COMMUNICATION DIRECTE
AVEC
GLASGOW.
LIGNE "ANCHOR"
DE
VAISSEAUX A HELICE
VOYAGEANT REGULIEREMENT
ENTRE
MONTREAL, QUEBEC ET GLASGOW.
CALDONIA—registre, 1507 tonnes; pouvoit, 300 chevaux; 12 ans AI; James Craig, Commandant.
UNITED KINGDOM—registre, 1250 tonnes; pouvoit, 300 chevaux; 15 ans AI; James Clark, Commandant.
THE "UNITED KINGDOM"
FERA VOIE DE
QUEBEC POUR GLASGOW
MARDI, LE 29 JUILLET.
Prix de l'Passage de Québec à Glasgow :
Cabin de Salon..... \$69.00
Intermédiaire..... 39.00
3me classe (y compris un bon approvisionnement)..... 25.00
Enfants en proportion.
Des billets de retour seront accordés à des prix réduits.
22 Les lits ne seront pas considérés être pris avant d'être payés.
23 Chaque vaisseau porte un Chirurgien qualifié.
Pour fret ou passage s'adresser à
ROBT. SHAW & Cie,
Québec
Ou à
G. D. SHAW,
10, Rue de la Commune, Montréal.
2 juil.—x

LE Vapeur SALABERRY.
CAPT. C. B. DEWITT.
EN MONTANT,
Laissera DUNDER tous les LUNDIS et JEUDIS à CINQ heures A. M., arrêtant à tous les ports ci-dessus.
Le Vapeur REBELLEU.
Laissera Montréal tous les JOURS, excepté les Dimanches, à UNE heure, pour CHATEAUGUAY et BEAUCHAMPEL.
Pour le fret et le passage s'adresser à bord ou au Bureau, pied de la rue M. G. H.
JOHN McMARTIN,
Agent,
13 mai.

VALMEE'S HAIR INVIGORATOR FOR THE HAIR.
BOUTIQUE DE COIFFEUR
PATRONISÉ PAR
S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON.
RUE NOTRE-DAME.
JOHN PALMER
PERRUQUIER-COIFFEUR
A le plaisir d'annoncer qu'il vient d'ouvrir de SPLENDIDES SALONS POUR LES DAMES
PERRUQUES ET TOUPETS
TOUJOURS EN MAINS ET FAITS A ORDRE.
28 sept.—v

DEMEUNAGEMENT.
H. M. PERRAULT
ARCHITECTE ET ARPEUTEUR,
A transporté son Bureau au No. 68, Rue St. François-Xavier, dans la nouvelle bâtisse du Séminaire, vis-à-vis chez
MM. DENNING & BARSALOU, ENCANTEURS
Montréal, 8 mai 1862 akup 98

VALOIS & LABELLE
AVIS est donné par les présentes que Messrs. Valois & Labelle ont ouvert aux nos. 19 et 20, Place Jacques-Cartier, dans la Maison ci-dessus occupée par M. Labelle & Laperrière, UN MAGASIN DE CUIR ET UNE FABRIQUE DE CHAUSSURES.
Ils auront aussi toujours en main un assortiment choisi de FOURNITURES ET OUTILS POUR CORDONNIERS.
S'adresser VALOIS, SEVEKE LABELLE
Montréal, 8 mai 1862 akup 98

GRANDE EXCURSION
LA RIVIERE SAGUENAY
BAINS DE MER
MALBAIE ET CACOUNA
LE magnifique bateau en fer "MAGNET", Capt. Thos. Howard, (voyageant en connexion avec les vapeurs de la Compagnie du Richelieu) la sera au QUAI NAPOLEON, à Québec, tous les MARDIS et VENDREDIS MATINS, durant la saison, à HUIT heures, pour la
Riviere Saguenay
Jusqu'à la
BAIE DE HA HA!
Arrêtant à la
Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.
Il n'y a aucune dépende ou inconvénient à changer de bateaux à Québec; car les vapeurs se rapprochent les uns des autres.
Ce magnifique vapeur est construit par et appartient à une grande firme, et est équipé de tout ce qui peut se procurer contre les dangers de la navigation et il est considéré comme l'un des meilleurs bateaux à vapeur qui voyagent dans le bas du Golfe.
Il est pourvu de GRANDES STATEROOMS POUR LES FAMILLES et très-bien fourni de meubles, &c., et est tout égal à tous les bateaux qui voyagent dans les eaux canadiennes.
Des billets de RETOUR, bon pour la saison, seront donnés à des prix réduits et il peut obtenir toutes informations, en s'adressant à C. F. MCKEEL, aux Hôtels ou au Bureau, 21, Grande Rue St. Jacques.
ALEX. MILLOY,
Agent,
10 juil

A VENDRE
UN EMPLACEMENT, situé sur la petite rue St. Jacques, de 25 pieds de front sur 60 pieds de profondeur.
QUATRE LOTS A BATIR, situés sur la rue Lagauchetière, de 22 pieds de front sur 75 pieds de profondeur.
SIX LOTS situés sur la rue Bleury, de 24 pieds de front sur 90 pieds de profondeur.
QUATRE LOTS situés sur la rue St. Georges, de 25 pieds de front sur 90 pieds de profondeur.
VINGT-HUIT LOTS situés à la Côte-à-Ron, de 24 pieds de front sur 75 pieds de profondeur, et six autres de 25 pieds de front sur 110 pieds de profondeur.
Pour plus amples informations et conditions, s'adresser à
J. ATKINSON,
Rue Dorchester, No. 44.
Montréal, 26 mars—w

ROYAL INSURANCE COMPANY
COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE
DE
LIVERPOOL ET LONDRES.
Capital—£2,000,000, et un Grand Fonds de Réserve.
LE SOUSSIGNÉ A L'HONNEUR D'INFORMER le public que M. J. L. BRAULT, de cette ville, est nommé autorisé à prendre des engagements pour cette Compagnie.
HAVILLAND L. ROUTH, Agent,
17 juin. 114—m

DEPARTEMENT DU FEU.
CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtiments et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions les plus libérales et de dix chemins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.
Tous les profits justes promettent réglés, sans déduction ou escompte, et sans en retarder en Angleterre.
Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.
Il n'est ni chargé pour Polices ou Transfers.
DEPARTEMENT DE LA VIE.
Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette Compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :
1° Parfaites sûretés pour l'accomplissement des engagements envers des porteurs de Polices.
2° Taux de Primes favorables.
3° Une grande réputation de prudence et de jugement, et une plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.
4° Tous les jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.
5° Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une somme de dix chemins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.
Participation des profits par la surplu, se montant aux deux tiers du montant net.
Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurée, et, sur les âges de vingt à quarante ans, 50 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.
Tous les profits et primes données gratuitement.
Et les frais de Médecins payés par la Compagnie.
Reference Médicale.—W. E. BERRY, M. D.
H. L. ROUTH, Agent.
Le soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son Bureau dans celui de la Royale, No. 15, rue de la Commune, vis-à-vis les Quais, chez H. L. ROBERT, écrivain, agent.
J. LEANDRE BRAULT,
Assistant-Gérant,
Département Français
17 juin. 14—sm

JOSEPH DUHAMEL,
AVOCAT,
BURKAY, Nos. 16 et 18, Rue St. Vincent—Encoignure Ste. Thérèse et St. Vincent.
Montréal—3 janv 1862—ak

FRANCE ET MEXIQUE.
Voici, d'après le *Monitor Universel*, du 1er juillet, le texte du rapport adressé au ministre de la guerre par le général comte de Lorencez, commandant le corps expéditionnaire du Mexique :
"Orizaba, le 22 mai 1862.
"Monsieur le Maréchal,
"L'impossibilité dans laquelle j'ai été de communiquer avec Vera-Cruz depuis la fin d'avril, m'a empêché de rendre compte à Votre Excellence de mes opérations militaires après le combat des Combrès; aujourd'hui, rétabli mes relations avec Vera-Cruz et j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les événements qui se sont passés depuis le commencement de ce mois.
"Parti de la Canada de Istanap, le 1er mai, après le combat livré, le 28 avril, aux Combrès, je marchai sur Puebla sans éprouver de résistance, apprenant dans chaque localité que le général Zaragoza se retirait devant moi à une journée de distance; son passage était seulement marqué par l'incendie des habitations et surtout des meules de grains et de paille qui abondaient sur le plateau de l'Anahuac.
"A mon arrivée, le 4, à Amozoc, grand village situé à trois lieues de Puebla, je fus informé que le gouvernement de Juarez avait prescrit de se défendre à outrance dans Puebla, que la ville renfermait 12,000 hommes de garnison, que toutes les rues étaient barricadées et que les barricades étaient armées de canons.
"J'eus alors aussitôt autre renseignement me n'ayant été fourni, tant était grande l'intimidation exercée sur les populations que l'on savait hostiles à Juarez.
"Le lendemain, 5 mai, j'arrivai devant Puebla à neuf heures du matin, et j'arrêtai ma tête de colonne à environ trois kilomètres de la ville. Je reconnus qu'il n'y avait pas à hésiter, il fallait s'emparer avant tout de Guadalupe et de San-Lorenzo, dont la possession assurait celle de la ville.
"Après avoir fait faire le c. f. e, je formai à onze heures et demie ma colonne d'attaque composée de deux bataillons de zouaves, de la batterie montée du capitaine Bernard et de quatre pièces de la batterie montée de marine du capitaine Mallat. Le régiment d'infanterie de marine formait la réserve. Les fusiliers marins et les batteries de montagne devaient protéger les derrières de la colonne d'attaque, que menaçait une nombreuse cavalerie qui s'était montrée sur ma droite.
"Je laissai les chasseurs à pied pour contenir l'ennemi qui se manifestait aussi à gauche par quelques tirailleurs, et je chargeai le colonel L'Hérillier de protéger, avec le 99e de ligne et quatre compagnies d'infanterie de marine, le convoi que j'avais fait passer.
"J'avais prescrit à la cavalerie de se tenir entre le convoi et ma colonne d'attaque, pour faire face aux éventualités qui pourraient se présenter.
"Les zouaves marchant par bataillon en colonnes à distances entières par divisions, ayant entre leurs deux bataillons les dix pièces d'artillerie montée, firent un grand mouvement tournant à droite pour aborder la position de Guadalupe par des pentes accessibles.
"Le fort de Guadalupe tira le premier. Les deux batteries s'avancèrent jusqu'au pied de la hauteur, le plus près possible, pour pouvoir ouvrir le feu contre cette position; elles en étaient à 2,300 mètres; leur feu commença, et les zouaves se déployèrent en bataille. Le tir fut généralement très-jus, celui de l'ennemi très-vif et bien dirigé.
"Après trois quarts d'heure de lutte, je fis porter les batteries plus à droite afin de battre plus directement la face que les zouaves devaient enlever. La batterie Mallat se plaça à une certaine distance de la batterie Bernard pour rendre le feu des Mexicains plus divergeant, et je fis avancer les zouaves contre le pied de la hauteur, de manière à les défilés des feux du fort.
"La disposition du terrain ne me permit pas de faire une brèche praticable; je n'avais pas d'ailleurs le matériel de siège nécessaire pour détruire la forteresse de Guadalupe; je résolus de tenter une attaque de vive force. Les zouaves, prêts à s'élever, étaient arrivés à mi-côte; j'en voyai chercher quatre compagnies de chasseurs à pied en leur prescrivant de gravir les pentes à la gauche des zouaves, de façon à diviser la défense de l'ennemi. J'ordonnai en même temps au régiment d'infanterie de marine, aux fusiliers marins et à la batterie de montagne d'appuyer le 1er bataillon de zouaves qui occupait la droite, et je pris un bataillon du 99e de ligne pour remplacer, comme réserve, derrière nos colonnes d'attaque, l'infanterie de marine et les fusiliers marins.
"Pendant que ces mouvements s'exécutaient, une section du génie partait avec chaque colonne d'atta-

que, emportant des planches munies d'échelons cloués et des sacs à poudre destinés à faire sauter la porte du réduit. L'artillerie montée cherchait en vain à se frayer un chemin pour gravir la hauteur et se rapprocher du fort.
"Je donnai le signal: les zouaves et les chasseurs à pied s'élançèrent avec l'intrepide intelligence traditionnelle dans ces deux corps; ils firent ce que les troupes françaises seules savent faire: ils arrivèrent sous un feu terrible, d'artillerie et de mousqueterie, de boîtes et d'obus à balles, jusque dans les fossés du fort; quelques-uns parvinrent à se hisser sur le mur, où ils furent tués, à l'exception du clairon Roblet, des chasseurs à pied, qui s'y maintint pendant quelque temps en sonnant la charge. Mais le couvent fortifié de Guadalupe, que l'on m'avait décrit comme une position de peu d'importance, était armé de 10 pièces de canon de 24, sans compter les obusiers de montagne placés sur les plateaux et dans les clochers; trois lignes de feux de mousqueterie superposées avaient été établies au moyen de sacs à terre, disposés sur les terrasses; deux mille hommes, au moins, commandés par le général Negrete, étaient renfermés dans le fort, avec une artillerie bien servie.
"Le 1er bataillon de zouaves, l'infanterie de marine et les fusiliers marins, en effectuant leur mouvement en avant, avaient rencontré sur leur droite le feu des batteries de San-Lorenzo, et, entre ce fort et Guadalupe, cinq bataillons d'infanterie sur trois lignes; ils avaient été chargés par la cavalerie mexicaine et arrêtés ainsi à 100 mètres du fort.
"Je me disposais à faire passer en avant deux compagnies de zouaves que j'avais près de moi en réserve à mi-côte, lorsqu'un orage tropical, obscurcissant l'air, vint fondre sur nous et détrempa les terrains à tel point qu'on ne pouvait plus se tenir debout sur les pentes qu'on venait de gravir.
"L'impossibilité de soutenir plus longtemps cette lutte héroïque m'étant démontrée, je fis reculer les bataillons engagés, en profitant des pentes de terrain, et je les arrêtai au pied du côté pour y reprendre leurs sens.
"Il me restait à évacuer mes blessés que j'avais, pendant le combat, fait porter dans une ferme située à 2,000 mètres du fort. Je fis sortir par petites fractions afin d'éviter le feu d'artillerie de Guadalupe qui continuait à tirer sur tous les groupes.
"Lorsque cette opération fut terminée, la nuit était sur le point de tomber, et mes troupes se retirèrent au camp en défilés, avec le plus grand ordre, et sans que les Mexicains osassent s'avancer contre elles.
"Pendant le plus fort du combat, les deux compagnies de chasseurs à pied qui avaient été laissées dans la plaine se trouvèrent enveloppées par une nuée de cavaliers soutenus par l'infanterie; ces deux compagnies firent sous mes yeux une défense telle que je ne savais qu'admirer le plus ou de ceux qui marchaient sous le feu de Guadalupe, ou des chasseurs qui, sans s'étonner du nombre des ennemis qui les entouraient se rallièrent avec le plus grand calme et tuèrent ou dispersèrent les cavaliers qui se précipitaient sur eux.
"Les pertes éprouvées dans le glorieux combat du 5 mai se résument ainsi :
Officiers, tués..... 15
blessés..... 20
Troupes, tués..... 162
blessés ou disparus..... 255
"Les renseignements divers qui me sont venus des Mexicains portent à 1,000 hommes les pertes de l'ennemi.
"La nuit du 5 au 6 se passa sans un seul coup de fusil.
"Telle était, monsieur le maréchal, ma situation devant Puebla, la ville la plus hostile à Juarez, au dire de personnes dans l'opinion desquelles je devais avoir foi, et qui m'assuraient formellement, d'après les renseignements qu'elles étaient à même de recueillir, que je devais y être reçu avec transport, et que mes soldats y entreraient couverts de fleurs.
"Je ne pouvais pas songer à attaquer les barricades de Puebla tant que les forts de Guadalupe et de San-Lorenzo étaient au pouvoir de l'ennemi; une marche directe sur Mexico, laissant derrière moi une place fortifiée, était impossible; je me décidai à me retirer sur Orizaba; toutefois, pour ne pas négliger la chance d'être rejoint par l'armée du général Marquez dont l'arrivée me réjouissait à tout instant, je résolus de profiter des détails que me donnait le nombre de jours de vivres que je portais avec moi.
"Je passai donc les journées du 6, du 7 et du 8 devant Puebla, me bornant le 6 à rectifier l'assiette de mon camp, sans toutefois faire rétrograder les troupes les plus voisines de la ville; j'espérais en outre attirer l'ennemi et le battre en rase campagne, s'il avait l'audace de venir m'attaquer. Il eut la prudence de ne pas

me tirer un seul coup de fusil, ni de jour ni de nuit. Enfin, le 8, à deux heures, me recevant de l'armée du général Marquez que des nouvelles plus évanescentes et même contradictoires sur sa proximité et sur son intention de venir me rejoindre, je commençai à faire défiler mon immense convoi sur Amozoc. Je restai moi-même en position jusqu'à six heures du soir avec la plus grande partie des troupes, et je me retirai avec elles derrière le convoi, dans l'ordre le plus imposant, sans que l'ennemi osât montrer en dehors de la ville un seul cavalier ni un seul fantassin.
"Je séjournai à Amozoc le 9 et le 10, sollicité que j'étais d'attendre l'arrivée du général Marquez.
"Le 10, le général Lopez vint nous rejoindre de sa personne avec une dizaine de cavaliers. Il nous apprit que Zuloaga, au nom de son parti, avait fait, le 5 au matin, jour de notre arrivée devant Puebla, avec le gouvernement de Juarez, un traité en vertu duquel il s'engageait à neutraliser l'armée du général Marquez pendant notre présence devant la ville.
"A cette nouvelle, qui éclaircissait la situation même aux yeux de ceux qui avaient conservé le plus d'illusions, je fixai mon départ au lendemain 11. Je m'arrêtai successivement à Tepeaca, Acaecingo, Quecoac, Saint-Augustin del Palmar, à la Canada de Istanap, sans être inquiété, rencontrant seulement quelques partis nombreux de cavalerie qui se tenaient toujours hors de portée.
"A mon arrivée devant Palmar, qu'on m'avait dit être occupé fortement et barricadé, j'eus occasion de faire prisonnier un parti de vingt-deux cavaliers, en ordonnant de tourner le village à droite et à gauche par la cavalerie d'avant-garde.
"Le lendemain, je partis pour la Canada de Istanap, où je devais m'attendre, d'après les renseignements que m'étaient donnés, à rencontrer des difficultés pour repasser les Combrès, dont la route serait coupée par quarante barricades ou autres obstacles.
"Je pris mes dispositions en prévision de ces éventualités, et je fis occuper les contreforts de droite et de gauche.
"Les renseignements que j'avais reçus ne se réalisèrent qu'en partie. Les Mexicains avaient en effet accumulé des obstacles matériels qui consistaient en barricades formées d'énormes troncs d'arbres qu'ils avaient fait rouler du haut des montagnes sur le chemin, et en coupures dont le déblai formait de gros amas de rochers et de terre; il y avait en effet une quarantaine de ces obstacles sur la route; mais, soit que les Mexicains n'osassent pas nous poursuivre, soit qu'il y ait eu division entre les chefs, je ne rencontrai pas un seul défenseur dans les Combrès, et, malgré le travail qu'a nécessité la destruction de ces obstacles, ma colonne et mon convoi arrivèrent à Acaecingo avant la nuit.
"J'arrivai le 17 à Tecomacuauc. Un officier mexicain de l'armée du général Marquez se présenta aux avant-postes et m'annonça que la cavalerie du général forte de 2,500 chevaux, venait à moi de Tehuacan par les sentiers des montagnes, et que le général, avec son avant-garde, était près de me rejoindre; il me demandant un laissez-passer pour aller à Orizaba s'aboucher avec le général Almona.
"J'en voyai aux avant-postes un officier d'état-major avec l'officier mexicain; ils revinrent au bout d'une heure avec le général Marquez.
"Le général me dit qu'il venait de Matamoros, ville située à dix-neuf lieues de Puebla sur la gauche de la route de Mexico.
"Après m'avoir fait sa visite, il partit pour Orizaba avec quelques cavaliers, m'avertissant que la cavalerie était en arrière et qu'elle devait me rejoindre le lendemain.
"Le 18 je me suis mis en route pour Orizaba. Arrivé au village d'Ingénio, je laissai filer ma colonne et mon convoi et je m'y arrêtai pour installer dans ce village le 99e de ligne avec deux pièces de la batterie de montagne.
"Deux raisons me déterminèrent à faire ce détachement; j'ai voulu éviter l'encombrement des troupes dans Orizaba; d'un autre côté, l'Ingénio, village situé sur un cours d'eau à six kilomètres d'Orizaba, est un point très-réserré par les montagnes, me permettant, en l'occupant, de fermer la vallée d'Orizaba.
"Vers dix heures du matin, le général Marquez vint me dire qu'on l'avait prévenu que l'armée de Zaragoza s'avancait par les Combrès pour s'opposer à la jonction de sa cavalerie avec moi, qu'il n'était point certain que ce renseignement fût exact et qu'il se rendait de sa personne au-devant de sa troupe pour s'en assurer.
"Je donnai l'ordre au colonel L'Hérillier de faire soutenir le général Marquez par un bataillon, dans le cas où il ferait savoir que le gé-

ral Zaragoza était effectivement en présence de sa cavalerie. Je restai moi-même à Ingénio jusqu'à une heure de l'après-midi, et voyant arriver des cavaliers de Marquez, sans qu'aucun d'eux ne m'annonçât la présence de l'ennemi, je continuai ma route sur Orizaba.
"A dix heures du soir, le général Taboada vint me trouver pour me dire que la cavalerie du général Marquez et le 2e bataillon du 99e de ligne, commandant Lefebvre, avaient soutenu, à cinq heures de l'après-midi, un combat sérieux contre les troupes de Zaragoza; que 1,200 prisonniers avaient été faits, et que le 99e avait pris un drapeau.
"Je colonel L'Hérillier, peu de temps après, me confirma ces nouvelles par une lettre.
"Dans la pensée que Zaragoza devait être en forces et que le lendemain il pourrait renouveler ses attaques contre la cavalerie de Marquez et le 99e de ligne, j'ordonnai à la majeure partie des troupes de se réunir à deux heures du matin, et je marchai à leur tête sur la route d'Acaecingo.
"Je traversai pendant la nuit le camp de Marquez et au point du jour je rencontrai le bataillon du 99e et j'appus les troupes de Zaragoza s'étaient complètement dispersées le soir même du combat.
"Le 2e bataillon du 99e, parti d'Ingénio à deux heures de l'après-midi, avait rejoint le général Marquez à 5 heures. La cavalerie de ce général, qui arrivait par un chemin de traverse des montagnes, était déjà coupée par l'armée de Zaragoza établie sur un plateau dominant la jonction du chemin de traverse de Tehuacan avec la route d'Orizaba.
"Le commandant Lefebvre avait divisé immédiatement son bataillon fort de 500 hommes en deux colonnes, et dirigé la première sur la gauche de l'ennemi pendant qu'il faisait gravir à la seconde un monticule qui dominait l'intersection des deux chemins. La partie de la cavalerie du général Marquez qui était coupée, profita de ce moment pour faire sa jonction en se précipitant au galop. Le bataillon du 99e et les cavaliers du général Marquez chargèrent alors l'ennemi avec une telle vigueur qu'à six heures du soir il avait disparu et que les résultats de la journée furent :
"Un drapeau pris par le 99e de ligne,
"800 fantassins et 400 cavaliers prisonniers. 100 à 150 morts environ,
"250 blessés.
"Les pertes du bataillon sont deux hommes tués et 26 blessés.
"L'état sanitaire de l'armée est bon, l'esprit est excellent; mes malades et mes blessés sont établis dans deux hôpitaux au nombre de 600.
"J'ai dû remplir provisoirement les vacances occasionnées par le feu de l'ennemi. Je joins ici les propositions d'avancement aux différents grades, d'admission et de promotion dans la Légion d'Honneur, que je recommande à V. Exc.
"Je suis, avec le plus profond respect, etc.
"Le général de division commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique.
Comte DE LORENCEZ.

NOUVELLES AMÉRICAINES.
On lit dans le *Courier des Etats-Unis* :
"Nous avons reçu hier la nouvelle de plusieurs succès inattendus des Confédérés dans le Sud-Ouest. En Louisiane, Van Dorn, le successeur de Lovell, a pris Dorris-Baton-Rouge sur les fédéraux, auxquels il a fait quinze cents prisonniers.
"Dans le Tennessee, comme dans le Kentucky, il semble y avoir en ce moment un réveil général du sentiment sécessionniste. Les fédéraux, isolés, éloignés de leurs centres, se trouvent impuissants contre les guerillas. Nous avons parlé de l'intervention de Lebanon et du serment fait par Morgan de pousser une pointe jusqu'à Louisville. Les derniers avis laissent l'audacieux partisan à quelques milles de Frankfort, la capitale politique du Kentucky; on appellait en toute hâte les milices sous les armes.
"Un coup de main non moins hardi, heureusement tenté par les sécessionnistes à trente milles de Nashville, vient de démontrer que la conquête du Tennessee est loin d'être accomplie.
"Dimanche matin, trois ou quatre mille cavaliers géorgiens et tennesseis, sous les ordres du colonel Forrest ont tout-à-coup paru devant Murfreesboro et s'en sont emparés. Le 9me régiment du Michigan, retourné, à capitulé, le 3me du Minnesota, soutenu par une batterie kentuckienne, a fait une courageuse résistance; tant qu'on peut le deviner d'après quelques phrases confuses et contradictoires, il a dû battre en retraite en bon ordre par le chemin de fer. A la nouvelle de cet échec, l'émotion a été grande à Nashville, qui n'est

me tirant un seul coup de fusil, ni de jour ni de nuit. Enfin, le 8, à deux heures, me recevant de l'armée du général Marquez que des nouvelles plus évanescentes et même contradictoires sur sa proximité et sur son intention de venir me rejoindre, je commençai à faire défiler mon immense convoi sur Amozoc. Je restai moi-même en position jusqu'à six heures du soir avec la plus grande partie des troupes, et je me retirai avec elles derrière le convoi, dans l'ordre le plus imposant, sans que l'ennemi osât montrer en dehors de la ville un seul cavalier ni un seul fantassin.
"Je séjournai à Amozoc le 9 et le 10, sollicité que j'étais d'attendre l'arrivée du général Marquez.
"Le 10, le général Lopez vint nous rejoindre de sa personne avec une dizaine de cavaliers. Il nous apprit que Zuloaga, au nom de son parti, avait fait, le 5 au matin, jour de notre arrivée devant Puebla, avec le gouvernement de Juarez, un traité en vertu duquel il s'engageait à neutraliser l'armée du général Marquez pendant notre présence devant la ville.
"A cette nouvelle, qui éclaircissait la situation même aux yeux de ceux qui avaient conservé le plus d'illusions, je fixai mon départ au lendemain 11. Je m'arrêtai successivement à Tepeaca, Acaecingo, Quecoac, Saint-Augustin del Palmar, à la Canada de Istanap, sans être inquiété, rencontrant seulement quelques partis nombreux de cavalerie qui se tenaient toujours hors de portée.
"A mon arrivée devant Palmar, qu'on m'avait dit être occupé fortement et barricadé, j'eus occasion de faire prisonnier un parti de vingt-deux cavaliers, en ordonnant de tourner le village à droite et à gauche par la cavalerie d'avant-garde.
"Le lendemain, je partis pour la Canada de Istanap, où je devais m'attendre, d'après les renseignements que m'étaient donnés, à rencontrer des difficultés pour repasser les Combrès, dont la route serait coupée par quarante barricades ou autres obstacles.
"Je pris mes dispositions en prévision de ces éventualités, et je fis occuper les contreforts de droite et de gauche.
"Les renseignements que j'avais reçus ne se réalisèrent qu'en partie. Les Mexicains avaient en effet accumulé des obstacles matériels qui consistaient en barricades formées d'énormes troncs d'arbres qu'ils avaient fait rouler du haut des montagnes sur le chemin, et en coupures dont le déblai formait de gros amas de rochers et de terre; il y avait en effet une quarantaine de ces obstacles sur la route; mais, soit que les Mexicains n'osassent pas nous poursuivre, soit qu'il y ait eu division entre les chefs, je ne rencontrai pas un seul défenseur dans les Combrès, et, malgré le travail qu'a nécessité la destruction de ces obstacles, ma colonne et mon convoi arrivèrent à Acaecingo avant la nuit.
"J'arrivai le 17 à Tecomacuauc. Un officier mexicain de l'armée du général Marquez se présenta aux avant-postes et m'annonça que la cavalerie du général forte de 2,500 chevaux, venait à moi de Tehuacan par les sentiers des montagnes, et que le général, avec son avant-garde, était près de me rejoindre; il me demandant un laissez-passer pour aller à Orizaba s'aboucher avec le général Almona.
"J'en voyai aux avant-postes un officier d'état-major avec l'officier mexicain; ils revinrent au bout d'une heure avec le général Marquez.
"Le général me dit qu'il venait de Matamoros, ville située à dix-neuf lieues de Puebla sur la gauche de la route de Mexico.
"Après m'avoir fait sa visite, il partit pour Orizaba avec quelques cavaliers, m'avertissant que la cavalerie était en arrière et qu'elle devait me rejoindre le lendemain.
"Le 18 je me suis mis en route pour Orizaba. Arrivé au village d'Ingénio, je laissai filer ma colonne et mon convoi et je m'y arrêtai pour installer dans ce village le 99e de ligne avec deux pièces de la batterie de montagne.
"Deux raisons me déterminèrent à faire ce détachement; j'ai voulu éviter l'encombrement des troupes dans Orizaba; d'un autre côté, l'Ingénio, village situé sur un cours d'eau à six kilomètres d'Orizaba, est un point très-réserré par les montagnes, me permettant, en l'occupant, de fermer la vallée d'Orizaba.
"Vers dix heures du matin, le général Marquez vint me dire qu'on l'avait prévenu que l'armée de Zaragoza s'avancait par les Combrès pour s'opposer à la jonction de sa cavalerie avec moi, qu'il n'était point certain que ce renseignement fût exact et qu'il se rendait de sa personne au-devant de sa troupe pour s'en assurer.
"Je donnai l'ordre au colonel L'Hérillier de faire soutenir le général Marquez par un bataillon, dans le cas où il ferait savoir que le gé-

ral Zaragoza était effectivement en présence de sa cavalerie. Je restai moi-même à Ingénio jusqu'à une heure de l'après-midi, et voyant arriver des cavaliers de Marquez, sans qu'aucun d'eux ne m'annonçât la présence de l'ennemi, je continuai ma route sur Orizaba.
"A dix heures du soir, le général Taboada vint me trouver pour me dire que la cavalerie du général Marquez et le 2e bataillon du 99e de ligne, commandant Lefebvre, avaient soutenu, à cinq heures de l'après-midi, un combat sérieux contre les troupes de Zaragoza; que 1,200 prisonniers avaient été faits, et que le 99e avait pris un drapeau.
"Je colonel L'Hérillier, peu de temps après, me confirma ces nouvelles par une lettre.
"Dans la pensée que Zaragoza devait être en forces et que le lendemain il pourrait renouveler ses attaques contre la cavalerie de Marquez et le 99e de ligne, j'ordonnai à la majeure partie des troupes de se réunir à deux heures du matin, et je marchai à leur tête sur la route d'Acaecingo.
"Je traversai pendant la nuit le camp de Marquez et au point du jour je rencontrai le bataillon du 99e et j'appus les troupes de Zaragoza s'étaient complètement dispersées le soir même du combat.
"Le 2e bataillon du 99e, parti d'Ingénio à deux heures de l'après-midi, avait rejoint le général Marquez à 5 heures. La cavalerie de ce général, qui arrivait par un chemin de traverse des montagnes, était déjà coupée par l'armée de Zaragoza établie sur un plateau dominant la jonction du chemin de traverse de Tehuacan avec la route d'Orizaba.
"Le commandant Lefebvre avait divisé immédiatement son bataillon fort de 500 hommes en deux colonnes, et dirigé la première sur la gauche de l'ennemi pendant qu'il faisait gravir à la seconde un monticule qui dominait l'intersection des deux chemins. La partie de la cavalerie du général Marquez qui était coupée, profita de ce moment pour faire sa jonction en se précipitant au galop. Le bataillon du 99e et les cavaliers du général Marquez chargèrent alors l'ennemi avec une telle vigueur qu'à six heures du soir il avait disparu et que les résultats de la journée furent :
"Un drapeau pris par le 99e de ligne,
"800 fantassins et 400 cavaliers prisonniers. 100 à 150 morts environ,
"250 blessés.
"Les pertes du bataillon sont deux hommes tués et 26 blessés.
"L'état sanitaire de l'armée est bon, l'esprit est excellent; mes malades et mes blessés sont établis dans deux hôpitaux au nombre de 600.
"J'ai dû remplir provisoirement les vacances occasionnées par le feu de l'ennemi. Je joins ici les propositions d'avancement aux différents grades, d'admission et de promotion dans la Légion d'Honneur, que je recommande à V. Exc.
"Je suis, avec le plus profond respect, etc.
"Le général de division commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique.
Comte DE LORENCEZ.

NOUVELLES AMÉRICAINES.
On lit dans le *Courier des Etats-Unis* :
"Nous avons reçu hier la nouvelle de plusieurs succès inattendus des Confédérés dans le Sud-Ouest. En Louisiane, Van Dorn, le successeur de Lovell, a pris Dorris-Baton-Rouge sur les fédéraux, auxquels il a fait quinze cents prisonniers.
"Dans le Tennessee, comme dans le Kentucky, il semble y avoir en ce moment un réveil général du sentiment sécessionniste. Les fédéraux, isolés, éloignés de leurs centres, se trouvent impuissants contre les guerillas. Nous avons parlé de l'intervention de Lebanon et du serment fait par Morgan de pousser une pointe jusqu'à Louisville. Les derniers avis laissent l'audacieux partisan à quelques milles de Frankfort, la capitale politique du Kentucky; on appellait en toute hâte les milices sous les armes.
"Un coup de main non moins hardi, heureusement tenté par les sécessionnistes à trente milles de Nashville, vient de démontrer que la conquête du Tennessee est loin d'être accomplie.
"Dimanche matin, trois ou quatre mille cavaliers géorgiens et tennesseis, sous les ordres du colonel Forrest ont tout-à-coup paru devant Murfreesboro et s'en sont emparés. Le 9me régiment du Michigan, retourné, à capitulé, le 3me du Minnesota, soutenu par une batterie kentuckienne, a fait une courageuse résistance; tant qu'on peut le deviner d'après quelques phrases confuses et contradictoires, il a dû battre en retraite en bon ordre par le chemin de fer. A la nouvelle de cet échec, l'émotion a été grande à Nashville, qui n'est

hommes de police zélés et habiles, ont infligé un traitement des animaux cessant en très peu de temps.

Dans la paroisse de St. Etienne, la femme d'un nommé Henri Pratte a donné le jour à un enfant qui paraît d'une nature extraordinaire. En effet, à l'âge de 5 mois, elle pèse 23 livres et demie. Cependant elle a un parfait volume elle jouit d'une parfaite santé.

Malgré la sécheresse que nous avons eue au commencement de la saison, on espère encore que la récolte ne sera pas absolument mauvaise. Les grains sont assez bien fournis et depuis quelque temps poussent très-bien. Les avis du Haut-Canada annoncent que la récolte sera très-bonne dans cette partie de la province.

Offre de l'avoine pour 25. 4d. à bord de la goélette Alberta Anne qui se trouve au quai en bas des casernes.

Deux jeunes gens, Félix Charet, âgé de 12 ans, et Armand d'Aoust, âgé de 10 ans, ont été arrêtés par le sergent de Police Coillier pour avoir volé le magasin d'Olivier d'Aoust, de Mills-End, et en avoir enlevé 87. Ils ont été incarcérés jusqu'à un examen ultérieur.

CORRESPONDANCE

M. l'Éditeur, Pour ne pas vous engager dans une discussion inutile, et pour épargner votre espace, j'avais limité ma correspondance à 16 courants à quelques lignes en lui donnant la forme d'un simple projet contre votre article sur le télégraphe d'alarme.

Quant à l'intention que vous me prêtez, M. l'Éditeur, je puis vous assurer qu'il n'a jamais été dans mes desirs d'être injustement désagréable à qui que ce soit, et si vous me connaissez bien, vous devez savoir que je n'ai pas l'habitude de donner mes pensées pour les faire connaître à mes amis, ni de jeter l'opinion à la figure d'un homme pour le frapper plus à mon aise en l'effleurant.

La conduite de quelqu'un est la critique de la conduite d'un autre. Or vous citez aux autorités ecclésiastiques de Montréal, pour prouver qu'elles ont tort, l'exemple du clergé américain des États-Unis. Ces comparaisons, vous le savez, sont toujours déraisonnables et offensantes, mais surtout injustes à cause des différences de position, etc.

La censure, dit St. Réal, doit être accompagnée de quelques louanges qui corrigent l'amertume. C'est précisément la règle que vous avez suivie. Vos termes étaient polis, mais le sens de l'article ne l'était pas à mes yeux.

Vous vous moquez de l'accusation d'indiscrétion que je porte contre ces autorités ecclésiastiques avant qu'elles soient soumise au Conseil de Ville, et vous prétendez que cette réponse est connue de tout le monde en ville, excepté de moi. S'il en est ainsi, l'indiscrétion n'en est que plus blâmable.

M. l'Éditeur, Je vois par les Journaux l'annonce de l'arrivée en cette ville de Dr. Rendall, par la troisième fois. Un dernier, souffrant beaucoup des cors, je suis allé le visiter; il me les ôta sans souffrance et grande foi ma surprise lorsque rendu chez moi mes douleurs furent aussi vives et non plus. Mon intention, en faisant ces remarques, est de mettre le public en garde contre un tel homme. Je ne suis pas le seul qui ait eu à s'en plaindre.

Je suis, &c., M. BROSSARD. Montréal, 18 juil

FAITS DIVERS. Funérailles de lord Canning.—L'ancien abbaye de Westminster, un jour journal anglais, a été assisté, le théâtre d'une solennelle et triste cérémonie. Au pied de la statue de George Canning, ce foudre d'éloquence dans la Chambre des Communes au commencement de ce siècle, étaient déposés les restes mortels de son fils, qui, premier pair de son nom, a succombé d'épuisement encore à la fleur de l'âge, après avoir obtenu de plus grands honneurs que son père.

Mouvements des Princes d'Orléans.—Des personnes qui sont, dit-on, dans l'intime confiance des princes de la famille d'Orléans attribuent leur absence temporaire de l'armée à des affaires de famille d'une nature pressante. On suppose que le duc de Montpensier qui, depuis son mariage avec une princesse espagnole, a sérieusement souffert de l'idée d'être appelé un jour ou l'autre au gouvernement du Mexique, soit comme roi ou comme président, et ayant trouvé l'occasion favorable, a assemblé tous les membres de sa famille afin de prendre ce sujet en considération et d'obtenir leur conseil.

Les princes d'Orléans ont reçu la lettre de leur oncle il y a environ trois semaines, mais n'ont pas cru devoir partir jusqu'à ce que les circonstances leur eussent permis de le faire sans manquer d'égard au brave général (McClellan) dans ses ordres généraux s'étaient placés.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES. RAPPORTÉES POUR "LA MINERVE". Washington, 17 juillet.

Durant sa dernière session, le Congrès a approprié la somme d'environ \$900,000,000 y compris plus de \$500,000,000 pour l'armée et un peu moins de \$100,000,000 pour la marine. Le Congrès s'est ajourné aujourd'hui.

Philadelphie, 19 juillet. L'ingénieur dit que le général Halleck est en route pour Washington pour occuper sa position de commandant général des armées des États-Unis. Le général commandant restera à Washington et les généraux McClellan et Pope doivent continuer leurs commandements respectifs. Il est rumored qu'il y a eu un autre engagement, mais la nouvelle n'est pas officielle.

NAISSANCE. A. St. Thérèse de Blainville, le 15 du courant, la Dame de P. J. Rollin, marchand, au fils.

Prix du Marché Boussecours. Vendredi, 18 juillet 1862.

DR. W. E. BOWMAN, Rue McGill, Montréal. 29 oct 1861—ah

BAZAR. LUNDI, M. DI, BERBERDI et JEUDI, les 21, 22 et 24 du courant, UN BAZAR aura lieu dans le local de la noble Eglise St. Joseph, (rue Richmond) à la (Bourgeoisie).

Situation demandée. LE Soussigné désire avoir place comme sous-maître dans une Ecole-Modèle ou bien maître d'Ecole Élémentaire. Il est jeune, actif et capable de bien servir. S'adresser à ce Bureau. GEORGE MORAND. St. Thérèse, 19 juil dip 126

"CHASSEURS CANADIENS." 1er BATAILLON. LES Membres de ce Bataillon sont priés de REMETTRE immédiatement leurs ACOÜTEMENTS afin de les faire teindre.

Par Autorité de Justice. SERMENT VENDUS en Justice, à la porte de l'Eglise de St. Marc, LUNDI, le ONZE D'AOUT prochain, à DIX heures A. M., les Immeubles suivants, dépendant de la communauté de biens ayant existé entre Michel Perron et Juste Justice Tangay, son épouse.

Perdu MARDI après-midi, depuis le Marché Bonsecours à la Barrière de la Côte des Neiges, un petit Portefeuille contenant \$200 en billets de Banque. La personne qui le trouvera sera généralement récompensée de ce rapportant au Bureau de M. D. Masson & Co. No. 31, rue St. Pierre. DAVID LEONARD. 17 juil dip 125

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HARTFORD. CONTRE LE FEU, DE HARTFORD, Conn. Incorporée en 1810.—Charte perpétuelle ACTIF.....\$952,138.50

BUREAU D'ENREGISTREMENT DU COMTE DE MONTCALM. JE, Joseph Edmond Besappé, Régistrateur du Comte de Montcalm, donne avis, par les présentes, que j'ai nommé pour mon Député-Régistrateur, DAMASIE CRÉGORE, Revenu, Notaire, de St. Julien. Les lettres et actes pour le Bureau d'Enregistrement devront être adressés à moi-même ou à mon dit Député.

AVIS. SUCCESION BIRON. AVIS est donné que les Soussignés en leur qualité de seuls héritiers de feu Edmond Biron, contenant pendant un certain temps les affaires de son commerce, et qu'ils ont nommé M. Joseph Cyrille Chabot, leur commis et procureur, pour acheter, vendre et céder, et pour liquider les affaires de son commerce.

BONS HAVRE DE QUEBEC. LES Commissaires du Havre de Québec reçoivent des SOUSMISSIORS jusqu'au 24 JUILLET, les YINGT-SIX du courant, à MIDI, pour BONS à être émis jusqu'au montant de

LE VAPeur "BEAVER," CAPT M. DEMERS. PARTIRA du Quai Jacques-Cartier pour VA-RENNES à UNE H. P. M., et arrivera à BOUCHERVILLE en allant et revenant.

Made. WINSLOW, NOURICE d'expérience et DOCTEUR, attire l'attention des Mères sur son SIROP ADOUCISSANT ENFANTS, qui facilite grandement la dentition en adoucissant les gencives réduisant toute inflammation, ôtant toute douleur, mouvement spasmodique et il est sur de tenir les Intestins dans un bon ordre.

Force et de la Santé à vos Enfants. Non seulement il délivre l'enfant de ses douleurs, mais il donne de la vigueur à l'estomac et aux boyaux, fait disparaître les aigreurs, donne du ton et de l'énergie à tout le système.

Tranchées et des Vents, et triomphe des Convulsions, qui aiment à être promptement guéris—mène à la mort. Nous pensons qu'il est le MEILLEUR REMÈDE DU MONDE dans tous les cas de DISSÉNTÉRIE et de DIARRHÉE ENFANTS, que cela vienne de la Dentition ou de tout autre cas.

Insulteur demandé. ON a besoin D'UN INSTITUTEUR qualifié pour une Académie, pouvant enseigner le Français et l'Anglais. S'adresser à E. LALONDE, Préfet des Com. d'École. Ste. Marie, Comté de Val-d'Or, 17 juillet dip 125

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HARTFORD. CONTRE LE FEU, DE HARTFORD, Conn. Incorporée en 1810.—Charte perpétuelle ACTIF.....\$952,138.50

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOME" DE NEW-YORK. OFFICES—112 et 114, BROADWAY. CAPITAL COMPTANT.....\$1,000,000.00

Compagnie d'Assurance Étna DE HARTFORD, Conn. ACTIF, LE 1ER JUILLET 1862. Avoir en Banques.....\$952,464.00

M. BROSSARD, MARCHAND A COMMISSIONS, BUREAU AU No. 81, RUE SAINT PAUL, CHEZ J. O. MERCIER. Vis-à-vis le Marché Bonsecours, Montréal.

ARGENT A PRÊTER. Références: JEAN LOUIS BEAUDRY, Et GRENIER & MARTIN, T. WILSON & Co. VILLENEUVE & LACAILLE, Montréal, 17 mai jk 102

LE QUATRE D'AOUT PROCHAIN, à DIX heures de l'AVANT-MIDI. En conséquence je donne avis à tous ceux qui auront à pourvoir aucune personne maintenant détenue dans la prison de réforme de ce District et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes.

PRECIS ELEMENTAIRE D'HISTOIRE SAINTES PAR M. L'ABBE DRIOUX, JOLI volume in-18, de 286 pages, cartonné soigneusement, cet ouvrage est recommandé par le Conseil de l'Instruction publique.

La Salsepareille de Bristol EST la véritable et unique Préparation pure pour la guérison des Humeurs Froides, l'Impétigo, les Dartres, la Teigne, l'Hydrope, le Scorbut, les Trachéas, les Bronches, les Evouées, les Affections Névralgiques, les Faiblesses et les Obstructions Féminales, la Stérilité, les Débilites Nerveuses et Céphaliques du Système, la Perturbation de l'Appétit, les Longueurs, les Étourdissements et les Maladies du Foie qui conduisent aux Fièvres Intermitentes et Remittentes.

Le Nouveau Steamer de PREMIERE CLASSE HELICE, le "LADY HEAD," W. DAVISSON, Capitaine, laissera le Quai d'ATKINSON, MARDI, le 29 Juillet prochain à QUATRE heures P. M., touchant aux places ci-dessus, allant et revenant.

Collection de ROMANS BONNETES. Un Voyage de Noce, par Conrad de Holseden. Le Château de Wildenberg, par le Baron J. de St. Génois.

COMPAGNIE DU RICHELIEU LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. MONTREAL ET QUEBEC. SOREL, BERLIER, CHAMBLY, TERREBONNE, L'ASSOMPTION, et autres Ports Intermédiaires.

COMPAGNIE DU RICHELIEU LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. MONTREAL ET QUEBEC. SOREL, BERLIER, CHAMBLY, TERREBONNE, L'ASSOMPTION, et autres Ports Intermédiaires.

COMPAGNIE DU RICHELIEU LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. MONTREAL ET QUEBEC. SOREL, BERLIER, CHAMBLY, TERREBONNE, L'ASSOMPTION, et autres Ports Intermédiaires.

COMPAGNIE DU RICHELIEU LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. MONTREAL ET QUEBEC. SOREL, BERLIER, CHAMBLY, TERREBONNE, L'ASSOMPTION, et autres Ports Intermédiaires.

COMPAGNIE DU RICHELIEU LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. MONTREAL ET QUEBEC. SOREL, BERLIER, CHAMBLY, TERREBONNE, L'ASSOMPTION, et autres Ports Intermédiaires.

PAR SHAW & FRERE. VENTE DE MEUBLES.—SAMEDI, 19 courant les Soussignés vendront dans leur Magasin, Rue St. François Xavier, une jolie collection de Meubles de Menuiserie en Noyer, et en Acajou, une quantité de Tapis de Bruxelles et autres Neufs et de Seconde Main; Peules de Cuisine, etc.—Vente à 10 heures.

GRANDE VENTE. LES Soussignés ont reçu instruction du Chevalier Falardeau, de Florence, de vendre, par ENCAN, à l'INSTITUT DES ARTISANS, AUJOURD'HUI, Samedi 19 courant

TABLEAUX de PRIX FAITS PAR LE CHEVALIER FALARDEAU, d'après les Grands Maîtres, parmi lesquels on peut voir un St. Jean-Baptiste, de grandeur naturelle, d'après Titien, copie de l'original qui se trouve à l'Académie Impériale de Venise, Peau d'après Claude Lorraine, de la Galerie Urbain, de Florence; deux d'après Salvator Rosa, du Palais Pitti—Aussi des portraits de Cromwell, Sir Joshua Reynolds, une magnifique Madone, outre plusieurs autres belles Peintures d'un vrai mérite.

GRAND PIQUE-NIQUE A LAVALTRIE. LA CONFERENCE NOTRE-DAME de la SOCIÉTÉ VINCENT-DE-PAUL et le temps le permet, MERCREDI, le 23 JUILLET courant, fera pour le SOUÛTENIR DES PAUVRES, un VOYAGE de PLAISIR à LAVALTRIE.

GRANDE REDUCTION !! GANTS D'ALEXANDRE POUR DAMES... 46 ct 1/2

COMPLÈT DE TAPIS Tapis Velours "Bruxelles" "Tapisseries 3/4 la y" "Imperial" "Superfins" "Union et Chanvre"

PRINTEMPS ET D'ÉTÉ DE NOUVEAUTES Robes de Mousseline de Chine Do do de Perse riche Do do de Grenadine Do Barege français Do Soie Broché et de fan taisie

Tafetas Pompadour Do fagonné à Pois Soie glacée noire de tout prix Parasols français à la marquise et droits Fleurs françaises Plumes et Ornaments de tete Rubans, Garnitures pour robes

JOSEPH BEAUDRY, 184, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis Crystal Block. COURSES AU TROT. DEVONT avoir lieu près du village de ST. MARTIN, les 22 et 23 JUILLET, si le temps et les chemins le permettent, et les jours suivants.

GRANDE VENTE. LES Soussignés ont reçu instruction du Chevalier Falardeau, de Florence, de vendre, par ENCAN, à l'INSTITUT DES ARTISANS, AUJOURD'HUI, Samedi 19 courant

TABLEAUX de PRIX FAITS PAR LE CHEVALIER FALARDEAU, d'après les Grands Maîtres, parmi lesquels on peut voir un St. Jean-Baptiste, de grandeur naturelle, d'après Titien, copie de l'original qui se trouve à l'Académie Impériale de Venise, Peau d'après Claude Lorraine, de la Galerie Urbain, de Florence; deux d'après Salvator Rosa, du Palais Pitti—Aussi des portraits de Cromwell, Sir Joshua Reynolds, une magnifique Madone, outre plusieurs autres belles Peintures d'un vrai mérite.

GRAND PIQUE-NIQUE A LAVALTRIE. LA CONFERENCE NOTRE-DAME de la SOCIÉTÉ VINCENT-DE-PAUL et le temps le permet, MERCREDI, le 23 JUILLET courant, fera pour le SOUÛTENIR DES PAUVRES, un VOYAGE de PLAISIR à LAVALTRIE.

GRANDE REDUCTION !! GANTS D'ALEXANDRE POUR DAMES... 46 ct 1/2

COMPLÈT DE TAPIS Tapis Velours "Bruxelles" "Tapisseries 3/4 la y" "Imperial" "Superfins" "Union et Chanvre"

PRINTEMPS ET D'ÉTÉ DE NOUVEAUTES Robes de Mousseline de Chine Do do de Perse riche Do do de Grenadine Do Barege français Do Soie Broché et de fan taisie

Tafetas Pompadour Do fagonné à Pois Soie glacée noire de tout prix Parasols français à la marquise et droits Fleurs françaises Plumes et Ornaments de tete Rubans, Garnitures pour robes

JOSEPH BEAUDRY, 184, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis Crystal Block. COURSES AU TROT. DEVONT avoir lieu près du village de ST. MARTIN, les 22 et 23 JUILLET, si le temps et les chemins le permettent, et les jours suivants.

COMPAGNIE DES VAPEURS OCEANIQUES DE MONTREAL. Avis aux Passagers. Afin de rencontrer les desirs de personnes qui se proposent de visiter la Grande Exposition internationale...

PARFUMERIES FRANCAISES. E. E. BEAUDRY, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

LOTS A VENDRE. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

PARFUMERIES FRANCAISES. E. E. BEAUDRY, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

PARFUMERIES FRANCAISES. E. E. BEAUDRY, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

PARFUMERIES FRANCAISES. E. E. BEAUDRY, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

PARFUMERIES FRANCAISES. E. E. BEAUDRY, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

PARFUMERIES FRANCAISES. E. E. BEAUDRY, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

PARFUMERIES FRANCAISES. E. E. BEAUDRY, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

PARFUMERIES FRANCAISES. E. E. BEAUDRY, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

A LOUER. QUATRE MAISONS EN PIERRE DE PREMIERE CLASSE, en un bloc, récemment bâties, avec toutes les améliorations modernes, dans un ordre parfait...

A vendre a Grand Marché. TROIS BÂTIMENTS COTTAGES en pierre et de construction en brique, situés, Rue St. André, très-bien finis, de 24 pieds de long par 32 pieds de profondeur...

DRUGS, MEDICINES A PATENTE, PARFUMERIES, &C., &C. Le Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

DR. JOURDAIN, DENTISTE. 125, Rue Craig, au coin de la rue Cote. On vient de recevoir par le Steamship "Hibernian" 1000 BOTTES SANGUES DE SAËDE...

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE. SERONT VENDUS, par autorité de justice, au plus haut et dernier enchérisseur solvable, LUNDI, LE VINGT-NEUF JUILLET courant...

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE. SERONT VENDUS, par autorité de justice, au plus haut et dernier enchérisseur solvable, MARDI, LE CINQ AOÛT prochain...

AGREABLE EXCURSION RAPIDES DE LACHINE. Le Vapeur RICHELIEU. QUITTE LACHINE pour MONTREAL tous les matins à l'arrivée de ce navire...

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA CONTRE LE FEU ET LA MARINE A INTERIEURE. Incorporée en 1849. CAPITAL SOUSCRIT \$1,743,520.

UN BON PLACEMENT. QUATRE MAISONS EN PIERRE DE PREMIERE CLASSE, en un bloc, récemment bâties, avec toutes les améliorations modernes...

CHELINS ANGLAIS ACCEPTES POUR 25 CENTS. A dater de ce jour et jusqu'à nouvel avis, la Compagnie de Navigation de Richelieu prendra en compte...

A VENDRE. UNE FERME A LA POINTE CLAIRE. Située sur la Pointe à Goette, de six à sept milles du Village, de six à sept milles de front...

BATISSE A VENDRE. UNE GRANDE BATISSE, située au Village de St. Julien, chef lieu du comté de Montcalm, avec pouvoir de l'Etat...

TERRE MONNE. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

AVIS. LE SOUSSIGNE, Legataire Universel, de feu Messire JACQUES LABOURDAIN, en son vivant, Curé de la Rivière-du-Loop, District de Trois-Rivières...

DE MEUBLEMENT. MAGASIN DE TAPIS DE MONTREAL. No. 49, Grande Rue St. Jacques. LE Soussigné vient de DEMENAGER à la place ci-dessus...

MR. McCORD, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

ON VIENT DE RECEVOIR: Ferblanc IX, IC, DC, DXX Huile de Graine de Lin Bonille Clous, Carvelles Toile pour Voile No. 1 & 2 Goudron Goudron de Charbon Fer en Barre, Cardages, &c. P. S. ROSS & FRERES, No. 10, Rue des Sœurs Grises, 121 k

M. FIELD, PEINTRE EN MINIATURE ET COLORISTE DE PHOTOGRAPHIES. (OR LANGLETTIER ET SEV-YORK) No. 41, Rue Ste. Elizabeth. M. F. colore artistiquement des Photographies de toutes grandeurs, d'après nature, en huile, aquarelle ou en pastel, et copie les Daguerotypes sur l'ivoire. Prix modérés. Montréal, 8 juil. slip 121

TERRE MONNE. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

AVIS. LE SOUSSIGNE, Legataire Universel, de feu Messire JACQUES LABOURDAIN, en son vivant, Curé de la Rivière-du-Loop, District de Trois-Rivières...

DE MEUBLEMENT. MAGASIN DE TAPIS DE MONTREAL. No. 49, Grande Rue St. Jacques. LE Soussigné vient de DEMENAGER à la place ci-dessus...

MR. McCORD, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

SAMUEL HOLMES, 125, RUE ST. PAUL, -125. ENSEIGNE DES TROIS BARILS, (Près la Place Jacques-Cartier,) MONTREAL. Marchand de Peintures, Huiles, Vitres et Glaces, Vernis, Pinceaux et Brosses pour Peinture, Verres, etc., Feuilles d'Or et d'Argent, Diamants, Couleurs sèches, Trépointine, Huile de Charbon et Lanette, et tous les Matériaux à l'usage des Peintres et des Artistes—Ce Département est conduit par M. EDMOND ARCHAMBAULT, qui compte plusieurs années d'expérience et a fait de ce genre. Par une stricte attention à portée aux affaires et un dévouement à l'ouvrage, nous prenons la liberté de solliciter le patronage du public. 4 juil. 113.

HOTEL COSMOPOLITE, CAFE ET CABINET DE LECTURE GIANELLI, Place d'Armes, Montreal. F. C. GIANELLI, Propriétaire. Si vous désirez boire une COUPE DE CLARET traité préparée, allez au CAFE GIANELLI. Si vous voulez boire de ce délicieux breuvage "BIBITA NAPOLITANA", allez au CAFE SALON GIANELLI. Si vous êtes fatigué et que vous désirez un stimulant, essayez un "COFFEE-TAIL OTTOMO", au CAFE SALON GIANELLI. Si vous voulez vous divertir d'un bon SANDWICH et un verre de BIÈRE de la célèbre DOW (Prix, 12 cents)—vous les trouvez au CAFE SALON GIANELLI. Si vous aimez et que vous ne connaissez pas la place de trouver un bon verre de XÉRÈS ou de PORTÉ vous les trouvez au CAFE SALON GIANELLI. Si vous voulez vous passer la fantaisie d'un bon CIGARETTE importée, allez au CAFE SALON GIANELLI. Si vous voulez lire les journaux et avoir l'aspect d'une fontaine et de jolis arbres, venez au cabinet de lecture GIANELLI. Si vous avez un rendez-vous de plaisir ou d'affaires, vous trouverez des chambres privées, avec ce qu'il vous faut pour écrire et autres commodités au CAFE SALON GIANELLI. En un mot, si vous désirez être confortablement servi, avec des articles de première qualité et à des prix modérés, patronnez dans

TERRE MONNE. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

AVIS. LE SOUSSIGNE, Legataire Universel, de feu Messire JACQUES LABOURDAIN, en son vivant, Curé de la Rivière-du-Loop, District de Trois-Rivières...

DE MEUBLEMENT. MAGASIN DE TAPIS DE MONTREAL. No. 49, Grande Rue St. Jacques. LE Soussigné vient de DEMENAGER à la place ci-dessus...

MR. McCORD, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

SAMUEL HOLMES, 125, RUE ST. PAUL, -125. ENSEIGNE DES TROIS BARILS, (Près la Place Jacques-Cartier,) MONTREAL. Marchand de Peintures, Huiles, Vitres et Glaces, Vernis, Pinceaux et Brosses pour Peinture, Verres, etc., Feuilles d'Or et d'Argent, Diamants, Couleurs sèches, Trépointine, Huile de Charbon et Lanette, et tous les Matériaux à l'usage des Peintres et des Artistes—Ce Département est conduit par M. EDMOND ARCHAMBAULT, qui compte plusieurs années d'expérience et a fait de ce genre. Par une stricte attention à portée aux affaires et un dévouement à l'ouvrage, nous prenons la liberté de solliciter le patronage du public. 4 juil. 113.

HOTEL COSMOPOLITE, CAFE ET CABINET DE LECTURE GIANELLI, Place d'Armes, Montreal. F. C. GIANELLI, Propriétaire. Si vous désirez boire une COUPE DE CLARET traité préparée, allez au CAFE GIANELLI. Si vous voulez boire de ce délicieux breuvage "BIBITA NAPOLITANA", allez au CAFE SALON GIANELLI. Si vous êtes fatigué et que vous désirez un stimulant, essayez un "COFFEE-TAIL OTTOMO", au CAFE SALON GIANELLI. Si vous voulez vous divertir d'un bon SANDWICH et un verre de BIÈRE de la célèbre DOW (Prix, 12 cents)—vous les trouvez au CAFE SALON GIANELLI. Si vous aimez et que vous ne connaissez pas la place de trouver un bon verre de XÉRÈS ou de PORTÉ vous les trouvez au CAFE SALON GIANELLI. Si vous voulez vous passer la fantaisie d'un bon CIGARETTE importée, allez au CAFE SALON GIANELLI. Si vous voulez lire les journaux et avoir l'aspect d'une fontaine et de jolis arbres, venez au cabinet de lecture GIANELLI. Si vous avez un rendez-vous de plaisir ou d'affaires, vous trouverez des chambres privées, avec ce qu'il vous faut pour écrire et autres commodités au CAFE SALON GIANELLI. En un mot, si vous désirez être confortablement servi, avec des articles de première qualité et à des prix modérés, patronnez dans

TERRE MONNE. LE Soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il a l'honneur de vous annoncer...

AVIS. LE SOUSSIGNE, Legataire Universel, de feu Messire JACQUES LABOURDAIN, en son vivant, Curé de la Rivière-du-Loop, District de Trois-Rivières...

DE MEUBLEMENT. MAGASIN DE TAPIS DE MONTREAL. No. 49, Grande Rue St. Jacques. LE Soussigné vient de DEMENAGER à la place ci-dessus...

MR. McCORD, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

MR. WEEKES, AVOCAT. BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lymon & Co. Montréal, 8 fév.—

Corporation de Montreal. QUARTIER ST. ANNE et QUARTIER ST. ANTOINE. AVIS est par les présentes donné, que les Soussignés ont complété leur ROLE DE CENSUREMENT du QUARTIER ST. ANNE et du QUARTIER ST. ANTOINE de cette Cité; que copie des dits rôles a été donnée à l'un d'eux, à leur Bureau, au Hotel-de-Ville, où elle sera ouverte à l'inspection et examen de tous la intéressés d'ici à

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui n'exigent pas un cours supérieur. Les langues française et anglaise sont enseignées avec un égal soin. 2. L'enseignement secondaire ou classique, tel qu'il se donne dans les grands collèges de France. Ce cours embrasse sept années. Pendant les deux dernières et d'une intelligence plus qu'ordinaire seront libérés de la partie en cinq ou six ans. Toutefois, pour pouvoir passer dans une classe supérieure, l'élève devra prouver par un examen oral, et par une composition écrite, qu'il a une connaissance suffisante des matières enseignées dans la classe inférieure. III. Il ne pourra se livrer au cours exclusivement commercial, s'il n'a acquis les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire. IV. Nul ne pourra commencer le cours de Latinité, s'il n'a écrit assez bien, et s'il n'est capable de rendre compte, par l'analyse grammaticale, des parties de discours de sa langue maternelle. V. Tout élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VI. Il y aura des cours de religion proportionnés à l'âge et à l'intelligence des élèves. VII. D'après les Règles de l'Institut, un élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VIII. COURS CLASSIQUE. 1ère Année: Éléments Latins, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire Sainte, 2ème Année: Syntaxe Latine, Éléments Grecs, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 3ème Année: Méthode, Grammaire Grecque, Exercices Français, Lettres Latines, Histoire Ancienne, Histoire Ecclésiastique, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 4ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 5ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 6ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 7ème Année: Philosophie, Physique et Chimie.

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui n'exigent pas un cours supérieur. Les langues française et anglaise sont enseignées avec un égal soin. 2. L'enseignement secondaire ou classique, tel qu'il se donne dans les grands collèges de France. Ce cours embrasse sept années. Pendant les deux dernières et d'une intelligence plus qu'ordinaire seront libérés de la partie en cinq ou six ans. Toutefois, pour pouvoir passer dans une classe supérieure, l'élève devra prouver par un examen oral, et par une composition écrite, qu'il a une connaissance suffisante des matières enseignées dans la classe inférieure. III. Il ne pourra se livrer au cours exclusivement commercial, s'il n'a acquis les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire. IV. Nul ne pourra commencer le cours de Latinité, s'il n'a écrit assez bien, et s'il n'est capable de rendre compte, par l'analyse grammaticale, des parties de discours de sa langue maternelle. V. Tout élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VI. Il y aura des cours de religion proportionnés à l'âge et à l'intelligence des élèves. VII. D'après les Règles de l'Institut, un élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VIII. COURS CLASSIQUE. 1ère Année: Éléments Latins, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire Sainte, 2ème Année: Syntaxe Latine, Éléments Grecs, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 3ème Année: Méthode, Grammaire Grecque, Exercices Français, Lettres Latines, Histoire Ancienne, Histoire Ecclésiastique, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 4ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 5ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 6ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 7ème Année: Philosophie, Physique et Chimie.

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui n'exigent pas un cours supérieur. Les langues française et anglaise sont enseignées avec un égal soin. 2. L'enseignement secondaire ou classique, tel qu'il se donne dans les grands collèges de France. Ce cours embrasse sept années. Pendant les deux dernières et d'une intelligence plus qu'ordinaire seront libérés de la partie en cinq ou six ans. Toutefois, pour pouvoir passer dans une classe supérieure, l'élève devra prouver par un examen oral, et par une composition écrite, qu'il a une connaissance suffisante des matières enseignées dans la classe inférieure. III. Il ne pourra se livrer au cours exclusivement commercial, s'il n'a acquis les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire. IV. Nul ne pourra commencer le cours de Latinité, s'il n'a écrit assez bien, et s'il n'est capable de rendre compte, par l'analyse grammaticale, des parties de discours de sa langue maternelle. V. Tout élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VI. Il y aura des cours de religion proportionnés à l'âge et à l'intelligence des élèves. VII. D'après les Règles de l'Institut, un élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VIII. COURS CLASSIQUE. 1ère Année: Éléments Latins, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire Sainte, 2ème Année: Syntaxe Latine, Éléments Grecs, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 3ème Année: Méthode, Grammaire Grecque, Exercices Français, Lettres Latines, Histoire Ancienne, Histoire Ecclésiastique, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 4ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 5ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 6ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 7ème Année: Philosophie, Physique et Chimie.

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui n'exigent pas un cours supérieur. Les langues française et anglaise sont enseignées avec un égal soin. 2. L'enseignement secondaire ou classique, tel qu'il se donne dans les grands collèges de France. Ce cours embrasse sept années. Pendant les deux dernières et d'une intelligence plus qu'ordinaire seront libérés de la partie en cinq ou six ans. Toutefois, pour pouvoir passer dans une classe supérieure, l'élève devra prouver par un examen oral, et par une composition écrite, qu'il a une connaissance suffisante des matières enseignées dans la classe inférieure. III. Il ne pourra se livrer au cours exclusivement commercial, s'il n'a acquis les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire. IV. Nul ne pourra commencer le cours de Latinité, s'il n'a écrit assez bien, et s'il n'est capable de rendre compte, par l'analyse grammaticale, des parties de discours de sa langue maternelle. V. Tout élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VI. Il y aura des cours de religion proportionnés à l'âge et à l'intelligence des élèves. VII. D'après les Règles de l'Institut, un élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VIII. COURS CLASSIQUE. 1ère Année: Éléments Latins, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire Sainte, 2ème Année: Syntaxe Latine, Éléments Grecs, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 3ème Année: Méthode, Grammaire Grecque, Exercices Français, Lettres Latines, Histoire Ancienne, Histoire Ecclésiastique, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 4ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 5ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 6ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 7ème Année: Philosophie, Physique et Chimie.

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui n'exigent pas un cours supérieur. Les langues française et anglaise sont enseignées avec un égal soin. 2. L'enseignement secondaire ou classique, tel qu'il se donne dans les grands collèges de France. Ce cours embrasse sept années. Pendant les deux dernières et d'une intelligence plus qu'ordinaire seront libérés de la partie en cinq ou six ans. Toutefois, pour pouvoir passer dans une classe supérieure, l'élève devra prouver par un examen oral, et par une composition écrite, qu'il a une connaissance suffisante des matières enseignées dans la classe inférieure. III. Il ne pourra se livrer au cours exclusivement commercial, s'il n'a acquis les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire. IV. Nul ne pourra commencer le cours de Latinité, s'il n'a écrit assez bien, et s'il n'est capable de rendre compte, par l'analyse grammaticale, des parties de discours de sa langue maternelle. V. Tout élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VI. Il y aura des cours de religion proportionnés à l'âge et à l'intelligence des élèves. VII. D'après les Règles de l'Institut, un élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VIII. COURS CLASSIQUE. 1ère Année: Éléments Latins, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire Sainte, 2ème Année: Syntaxe Latine, Éléments Grecs, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 3ème Année: Méthode, Grammaire Grecque, Exercices Français, Lettres Latines, Histoire Ancienne, Histoire Ecclésiastique, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 4ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 5ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 6ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 7ème Année: Philosophie, Physique et Chimie.

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui n'exigent pas un cours supérieur. Les langues française et anglaise sont enseignées avec un égal soin. 2. L'enseignement secondaire ou classique, tel qu'il se donne dans les grands collèges de France. Ce cours embrasse sept années. Pendant les deux dernières et d'une intelligence plus qu'ordinaire seront libérés de la partie en cinq ou six ans. Toutefois, pour pouvoir passer dans une classe supérieure, l'élève devra prouver par un examen oral, et par une composition écrite, qu'il a une connaissance suffisante des matières enseignées dans la classe inférieure. III. Il ne pourra se livrer au cours exclusivement commercial, s'il n'a acquis les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire. IV. Nul ne pourra commencer le cours de Latinité, s'il n'a écrit assez bien, et s'il n'est capable de rendre compte, par l'analyse grammaticale, des parties de discours de sa langue maternelle. V. Tout élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VI. Il y aura des cours de religion proportionnés à l'âge et à l'intelligence des élèves. VII. D'après les Règles de l'Institut, un élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VIII. COURS CLASSIQUE. 1ère Année: Éléments Latins, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire Sainte, 2ème Année: Syntaxe Latine, Éléments Grecs, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 3ème Année: Méthode, Grammaire Grecque, Exercices Français, Lettres Latines, Histoire Ancienne, Histoire Ecclésiastique, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 4ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 5ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 6ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 7ème Année: Philosophie, Physique et Chimie.

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui n'exigent pas un cours supérieur. Les langues française et anglaise sont enseignées avec un égal soin. 2. L'enseignement secondaire ou classique, tel qu'il se donne dans les grands collèges de France. Ce cours embrasse sept années. Pendant les deux dernières et d'une intelligence plus qu'ordinaire seront libérés de la partie en cinq ou six ans. Toutefois, pour pouvoir passer dans une classe supérieure, l'élève devra prouver par un examen oral, et par une composition écrite, qu'il a une connaissance suffisante des matières enseignées dans la classe inférieure. III. Il ne pourra se livrer au cours exclusivement commercial, s'il n'a acquis les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire. IV. Nul ne pourra commencer le cours de Latinité, s'il n'a écrit assez bien, et s'il n'est capable de rendre compte, par l'analyse grammaticale, des parties de discours de sa langue maternelle. V. Tout élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VI. Il y aura des cours de religion proportionnés à l'âge et à l'intelligence des élèves. VII. D'après les Règles de l'Institut, un élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VIII. COURS CLASSIQUE. 1ère Année: Éléments Latins, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire Sainte, 2ème Année: Syntaxe Latine, Éléments Grecs, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 3ème Année: Méthode, Grammaire Grecque, Exercices Français, Lettres Latines, Histoire Ancienne, Histoire Ecclésiastique, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 4ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 5ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 6ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 7ème Année: Philosophie, Physique et Chimie.

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour occuper les emplois qui n'exigent pas un cours supérieur. Les langues française et anglaise sont enseignées avec un égal soin. 2. L'enseignement secondaire ou classique, tel qu'il se donne dans les grands collèges de France. Ce cours embrasse sept années. Pendant les deux dernières et d'une intelligence plus qu'ordinaire seront libérés de la partie en cinq ou six ans. Toutefois, pour pouvoir passer dans une classe supérieure, l'élève devra prouver par un examen oral, et par une composition écrite, qu'il a une connaissance suffisante des matières enseignées dans la classe inférieure. III. Il ne pourra se livrer au cours exclusivement commercial, s'il n'a acquis les connaissances qui font l'objet de l'enseignement primaire. IV. Nul ne pourra commencer le cours de Latinité, s'il n'a écrit assez bien, et s'il n'est capable de rendre compte, par l'analyse grammaticale, des parties de discours de sa langue maternelle. V. Tout élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VI. Il y aura des cours de religion proportionnés à l'âge et à l'intelligence des élèves. VII. D'après les Règles de l'Institut, un élève qui aura obtenu un certificat de son Éducation devra présenter un certificat de bonne conduite du chef de l'Établissement. VIII. COURS CLASSIQUE. 1ère Année: Éléments Latins, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire Sainte, 2ème Année: Syntaxe Latine, Éléments Grecs, Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 3ème Année: Méthode, Grammaire Grecque, Exercices Français, Lettres Latines, Histoire Ancienne, Histoire Ecclésiastique, Géographie, Arithmétique, Calligraphie. 4ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 5ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 6ème Année: Versification Latine, Exercices Grecs, Français, Anglais, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Algèbre. 7ème Année: Philosophie, Physique et Chimie.

COLLEGE DE ST. LAURENT, PRÈS DE MONTREAL. I. Cette Institution est dirigée par des Religieux, prêtres, et frères, de la Congrégation de Ste. Croix. II. Elle comprend deux genres d'Enseignement: 1. L'enseignement primaire et commercial, répété en quatre années. II. L'enseignement des lettres, des sciences, des langues, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, de la géographie, de la tenue des livres avec la théorie raisonnée de la comptabilité commerciale, le dessin linéaire, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, les éléments de l'astronomie, et de la navigation, en un mot, toutes les connaissances nécessaires